



**Municipalité de Ripon**  
31, rue Coursol, Ripon (Québec) J0V 1V0  
Téléphone 819 983-2000 – Télécopieur 819 983-1327  
Courriel : [info@ripon.ca](mailto:info@ripon.ca)  
[ripon.ca/urbanisme/](http://ripon.ca/urbanisme/)

# CONSTRUCTION OU AGRANDISSEMENT DE BÂTIMENT COMPLÉMENTAIRE (B.2) DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT D'AUTORISATION

(suite de la [partie A. identification](#))

## 4. DESCRIPTION DES TRAVAUX

**4.1 Date de début des travaux :** \_\_\_\_\_ **Date de fin :** \_\_\_\_\_

**4.2 Type de bâtiment à construire ou agrandir:**

Résidentiel  Agricole  Commercial  Industriel  Institutionnel

**4.3 Quelle est la superficie au sol totale du bâtiment après les travaux?**

\_\_\_\_\_

**4.4 Quelle est la hauteur du bâtiment principal existant?** \_\_\_\_\_

**4.5 Quelle est la hauteur du bâtiment à construire ou agrandir?** \_\_\_\_\_

(la hauteur maximale correspond à la plus petite mesure entre la hauteur de la résidence existante ou 6 mètres)

**4.6 Quelle est la valeur totale des travaux? Incluant matériaux et main d'œuvre.**

\_\_\_\_\_ \$

**4.7 Qui exécute les travaux?**

Le propriétaire ou requérant  Entrepreneur

**4.7.1 Si les travaux sont exécutés par un entrepreneur :**

Nom : \_\_\_\_\_

Coordonnées (tél. / courriel): \_\_\_\_\_

No. licence RBQ : \_\_\_\_\_

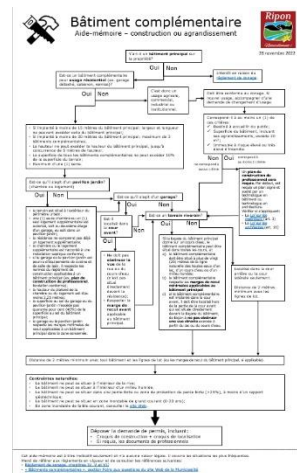


**Est-ce que mon projet est conforme  
aux règlements ?**

*Voici seulement les règlements les plus fréquents.*

*Pour plus d'informations, consultez [ripon.ca/urbanisme](http://ripon.ca/urbanisme).*

- ✓ Aucun bâtiment complémentaire en cours avant, sauf un garage
- ✓ Marge de recul à respecter de 2 mètres entre les bâtiments et les lignes du terrain
- ✓ Aucun bâtiment complémentaire s'il n'y pas de bâtiment principal
- ✓ Vous pouvez consulter ce [procédurier](#) détaillé qui vous aidera à cheminer pas à pas dans la réglementation afin de déterminer si votre projet est conforme aux règlements. Disponible [en ligne](#) ou au bureau de la réception
- ✓ Vous pouvez également consulter cette section du site Web : [ripon.ca/questions-urbanisme/#batimentscomplementaires](http://ripon.ca/questions-urbanisme/#batimentscomplementaires)



**Municipalité de ripon - Demande de permis - Partie B.2 Construction ou agrandissement de bâtiment complémentaire (suite)**

**4.8 DESCRIPTION COMPLÈTE DES TRAVAUX À RÉALISER**

*Décrivez toutes les mesures et composantes du projet, ainsi que les matériaux utilisés.*



A series of horizontal lines for writing the description of the project.





## Municipalité de ripon - Demande de permis - Partie B.2 Construction ou agrandissement de bâtiment complémentaire (suite)

### 5. SIGNATURE

#### Notes

- ✓ Le présent formulaire vise à accélérer le processus de demande de permis et ne constitue en aucun temps une garantie que la demande est complète
- ✓ Le présent formulaire ne peut être considéré comme une autorisation de commencer les travaux
- ✓ Le fonctionnaire responsable peut exiger tout documents ou renseignements supplémentaires nécessaires à l'analyse de conformité du projet
- ✓ Suite au dépôt d'une demande de permis complète, une réponse peut prendre jusqu'à 30 jours civils
- ✓ La Municipalité ne garantit pas que le présent formulaire soit à jour en tout temps et elle n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre le texte officiel et le texte apparaissant sur la version électronique du formulaire

Je, soussigné(e), (*lettres moulées*) \_\_\_\_\_  
déclare que les renseignements ci-haut mentionnés sont exacts et que si le permis demandé m'est accordé, je réaliserai les travaux en conformité avec les lois et règlements en vigueur. Aussi, je comprends que le dépôt de cette demande ne constitue pas un permis et une autorisation pour débiter les travaux.

Signé le \_\_\_\_\_  
aaaa/mm/jj

Signature \_\_\_\_\_  
*Sans procuration ([partie C](#)), tous les propriétaires doivent signer.*

Veillez nous transmettre votre demande complète ainsi que les documents requis par le biais d'une des manières suivantes :

- **En personne** : à la réception, selon l'horaire ([voir site Web](#))
- **Par télécopieur** : 819 983-1327
- **Par courriel** : [info@ripon.ca](mailto:info@ripon.ca)
- **Par la poste** : 31, rue Coursol, #101, Ripon (Québec) J0V 1V0



Adresser tout chèque à la « Municipalité de Ripon », avec objet « Demande de permis ». Pour virement bancaire, écrire à [info@ripon.ca](mailto:info@ripon.ca). Les cartes de crédits ne sont pas acceptées. Aucun remboursement.

Pour des renseignements sur le dépôt d'une demande, communiquez avec le Service de l'urbanisme au 819 983-2000 #2701 ou [info@ripon.ca](mailto:info@ripon.ca).



Section réservée à l'administration

<b>Reçu par :</b>	<b>No. reçu :</b>
<b>Nombre de permis requis :</b>	<b>Estampe</b>
<b>Date de réception de la demande :</b>	